

Vive la syndicale

Pour un front unique des exploités

Guillaume Goute

2018

Table des matières

Lois Travail : DEUX DÉFAITES, DES LEÇONS	4
Le « CORTÈGE DE TÊTE », OU L'AUTONOMIE OUVRIÈRE CONTRARIÉE	6
Nuit debout, QUAND LE CITOYENNISME S'EMPARE DE L'ESPACE PUBLIC	8
Le retour des incantations GRÈVE-GÉNÉRALISTES	9
Un mouvement libertaire DÉLITÉ ET INAUDIBLE	11
Les faiblesses du syndicalisme DE CLASSE CONTEMPORAIN	13
Le syndicalisme révolutionnaire : POUR UNE STRATÉGIE DE CLASSE AMBI- TIEUSE	15
Le front unique CONTRE LES SECTARISMES	17
Confiance et capacités POLITIQUES DES TRAVAILLEURS	21
Pour un syndicalisme D'INDUSTRIE...	22
... ET INTERPROFESSIONNEL	25
NOTA BENE	27
Notre syndicalisme ET LES ÉLECTIONS POLITIQUES	28
Le syndicalisme de classe DOIT S'INVITER DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE	29
PAS DE CANDIDATS, MAIS DES REVENDICATIONS	30
Le syndicalisme porte déjà EN LUI UN MONDE NOUVEAU	32
Notre syndicalisme ET LES LUTTES CORPORATIVES	33
Quelques constats	35
Renforcer l'implantation syndicale	36
Éviter le piège DU CORPORATISME	38

« Si, derrière les mots, on cherche la pensée des révolutionnaires, ce qu'on trouve, c'est le souci d'intervenir constamment et à toute occasion dans l'évolution naturelle de la société. Au lieu de se grouper et de se mettre à l'affût pour sauter à la gorge de la bourgeoisie au moment favorable, ils entendent la bousculer plus ou moins vigoureusement chaque jour. Et leur grande préoccupation est de ne pas se laisser corrompre par elle quand ils la fréquentent pour mieux la bousculer. »

Pierre Monatte

Correcteur d'imprimerie et syndicaliste révolutionnaire

**Lois Travail : DEUX DÉFAITES, DES
LEÇONS**

Durant le printemps et l'été 2016, la France a connu un mouvement social d'ampleur, intervenu spectaculairement après plusieurs années d'atonie générale qui avaient vu François Hollande et son gouvernement s'attaquer sans coup férir aux droits des travailleurs et gratifier le patronat d'importants cadeaux fiscaux, chiffrés à plusieurs dizaines de milliards d'euros. Si la loi Macron de 2015 était passée sans grande protestation, celle de la ministre du Travail Myriam El Khomri, d'une violence sans précédent, a, elle, rencontré une résistance sérieuse, mais largement insuffisante. Une résistance portée par une intersyndicale nationale large et longtemps soudée (CGT, FO, FSU, Solidaires), qui a su résister dans la durée à la pression médiatique autant qu'aux coups bas répétés d'une CFDT définitivement passée dans le rang du syndicalisme d'accompagnement. Une intersyndicale qui a aussi été très tôt rejointe par un mouvement étudiant protéiforme, à l'origine de la secousse, bienvenue, que fut l'appel à la manifestation du 9 mars 2016, qui a vraiment sonné le départ du mouvement social.

Uni et conscient de ses capacités, le mouvement de protestation syndical a vite arraché quelques petites victoires, en obligeant le gouvernement à retirer trois mesures particulièrement néfastes de son projet de loi (le plafonnement des indemnités prud'homales, la gestion unilatérale du temps de travail et l'allongement du temps de travail des apprentis sans autorisation préalable), à satisfaire les revendications des salariés du transport (pour lesquels, de fait, la loi Travail ne s'appliquera pas) et à signer en un temps record, pour les intermittents du spectacle, un accord sur leur régime spécifique d'assurance-chômage avec un engagement de l'Etat à financer à hauteur de 90 millions d'euros leur fonds de soutien à l'emploi. Bien sûr, ces victoires, si elles sont le fruit direct de l'ampleur du mouvement social, ont aussi permis au gouvernement de calmer le jeu de certains et de se poser en interlocuteur ouvert aux concessions... Et l'on pourra toujours, aussi, regretter que les secteurs concernés n'aient pas poursuivi leur mobilisation avec autant d'intensité une fois ces petites victoires arrachées.

Mais passé l'engouement « jouissif » des premiers jours puis l'enthousiasme lié à ces quelques victoires, les exigences d'un combat que nous n'aurions pas dû perdre sont vite venues se heurter aux incuries de certaines composantes du mouvement social et aux faiblesses du syndicalisme de classe de ce début de XXI^e siècle. État des lieux.

Le « CORTÈGE DE TÊTE », OU L'AUTONOMIE OUVRIÈRE CONTRARIÉE

À Paris, le printemps 2016 aura vu les habitudes des manifestations syndicales quelque peu chamboulées. Essentiellement à l'initiative de militants issus de l'extrême gauche et de l'ultragauche, et à grand renfort de culture rap, les « cortèges de tête » ont sensiblement modifié la configuration et l'ambiance des manifestations parisiennes. La tactique, simple, consiste à manifester devant les organisations syndicales en leur volant la tête de leur manifestation pour donner le rythme et, en quelque sorte, la température.

Si l'on peut tout à fait entendre le besoin de certains de créer au sein des manifestations des espaces où les personnes non syndiquées peuvent se retrouver et se sentir légitimes, et si l'on peut comprendre l'intérêt à témoigner une certaine défiance à l'égard de la police à une époque où l'état d'urgence est venu écraser bien des libertés, l'on peut aussi regretter et condamner la stratégie qui a consisté à faire d'une partie de ce « cortège atypique » (mais vite devenu très typique et normé...) un lieu de conflictualité utilisé en partie par l'ultragauche pour imposer à l'ensemble de la manifestation des pratiques violentes censées incarner une radicalité insurrectionnelle - néanmoins parfaitement digérée et contrôlée par le pouvoir. Ce n'est pas tant l'option choisie par ces gens-là pour exprimer leur colère dont il est question ici, mais bien le choix de l'endroit dans lequel elle se traduit et se déploie, à savoir une manifestation appelée et organisée par les confédérations syndicales, qui seules peuvent encore aujourd'hui convoquer des mobilisations de masse. Si les manifestants du « cortège de tête » organisaient leurs actions de leur côté, dans des cadres et lors d'initiatives construits et pensés par eux, il n'y aurait pas d'autre débat à avoir que celui, d'ordre politique, de la question de la violence. Mais, en faisant le choix de prendre la tête des manifestations syndicales sans consultation aucune des organisations à l'initiative - pas même de leurs bases à la rage tant vantée (fantasmée ?) par ailleurs -, c'est l'autonomie ouvrière qu'ils contestent et remettent en cause. Que diraient-ils si, demain, la France insoumise décidait d'adopter la même pratique ? Sans doute crieraient-ils, et à juste titre, à la récupération.

Reste que les espaces ouverts par le « cortège de tête » ont su séduire des manifestants, pour beaucoup jeunes et pas seulement - loin s'en faut - des militants ayant fait de la violence un acte politique. Cette attractivité doit aujourd'hui nous questionner,

en tant que militants et responsables syndicaux, pour tenter de comprendre les ressorts qui font que certains, y compris des syndiqués, préfèrent rejoindre ces cortèges dits « offensifs », au parfum insurrectionnel, plutôt que de manifester avec les organisations syndicales. En 1913, dans un article de *La Vie ouvrière* datée du 5 août, Pierre Monatte alertait déjà sur les dangers que représente, pour la construction d'un syndicalisme révolutionnaire, la tentation insurrectionnaliste :

« Je ne sais de qui, de la politique ou de l'insurrectionnalisme, a fait le plus mal, non seulement au mouvement ouvrier mais au véritable esprit révolutionnaire. L'une et l'autre détournent de l'action syndicale. L'une fait espérer paresseusement d'un Parlement le salut de l'émancipation ; l'autre l'attend d'un coup de force toujours imminent, qui ne vient pas, mais qui, s'il venait, serait impuissant à rien donner. L'une et l'autre sont des corrupteurs et des mangeurs d'hommes. Mais si la politique fauche surtout dans les rangs des ouvriers modérés, c'est dans nos rangs à nous, ouvriers révolutionnaires, que l'insurrectionnalisme frappe sans répit, parmi les plus jeunes et les plus ardents, parmi les plus impatientes de se donner tout entiers¹. »

¹ Pierre Monatte, « La CGT a-t-elle rectifié son tir ? », *La Vie ouvrière*, 5 août 1913. Cite dans le recueil de textes de Pierre Monatte : *La Lutte syndicale*, Maspero, 1976, page 126.

Certes, le cortège de tête s'inscrit dans l'air du temps, celui d'une époque qui voue un culte au spectaculaire, à l'image et à des spontanéités très normées, mais cette seule explication n'est assurément pas suffisante, et ce n'est pas là la seule raison. Il nous faut aussi nous interroger sur ces anciennes sociabilités de classe dont nous, syndicalistes, avons perdu la recette ; ces sociabilités qui faisaient des syndicats non seulement des structures de lutte mais aussi des réseaux sociaux en rupture avec la culture, les règles et les codes imposés par le capitalisme. Des sociabilités par lesquelles les syndicats et leurs structures interprofessionnelles s'intégraient pleinement dans le quotidien de leurs adhérents, comme outils mais aussi comme lieux de rencontres, d'entraide et de partage, et non seulement comme une sorte de « service public juridique » que l'on sollicite quand le besoin se fait sentir. Or, aujourd'hui, alors que la quête du nouveau, du différent, du contre- modèle motive souvent l'engagement militant des jeunes, le syndicalisme ne parvient plus à proposer, ici et maintenant, des espaces-refuges porteurs de rupture et de nouvelles relations sociales. L'on ne va plus dans une Bourse du travail pour trouver une convivialité prolétarienne, mais pour avoir des conseils juridiques sur une situation conflictuelle — et souvent individuelle — au travail. Quant aux manifestations de rue, il suffit de prendre un peu de recul pour se rendre compte que nos cortèges syndicaux classiques, malgré des ambiances souvent animées, peuvent aussi s'imposer comme des espaces assez fermés, difficiles à s'appropriier et à approcher quand on a encore aucune expérience syndicale. Des espaces figés, aussi, dans des rituels qu'on ne semble pas parvenir à dépasser et qui peuvent vite paraître ringards aujourd'hui : toujours les mêmes musiques, les mêmes slogans, les mêmes « stands ». Si nous ne parvenons pas à réinventer nos apparitions dans les rues, nous verrons, impuissants, toujours plus de manifestants quitter nos cortèges.

S'ils sont en grande partie à l'origine du succès des « cortèges de tête », ces manquements cruels expliquent aussi, sans doute, le succès de Nuit debout.

Nuit debout, QUAND LE CITOYENNISME S'EMPARE DE L'ESPACE PUBLIC

Lancée dès le 9 mars 2016 au soir, dans la foulée de la première manifestation contre le projet de loi Travail, l'expérience Nuit debout a très vite su dépasser - et c'est heureux - le cadre égotico-médiatique imposé par ses deux initiateurs, Frédéric Lordon et François Ruffin. Malgré tous les travers qui ont été les siens, elle peut se féliciter de deux choses : avoir assuré une certaine continuité de la contestation sociale entre les différentes journées d'action, évitant que le tout ne s'essouffle trop vite, et avoir permis à une certaine parole de descendre dans la rue pour s'exprimer, échanger et se confronter au réel.

Seulement, l'ensemble a vite sombré dans plusieurs écueils, au premier rang desquels figure la palabre. Avec l'ambition de libérer la parole, Nuit debout l'a au final enfermée dans un espace citoyeniste - les assemblées générales/forums - où elle a essentiellement tourné en rond, les interventions se succédant sans jamais chercher à se connecter, comme si le simple fait de s'exprimer publiquement était devenu une fin en soi. Ensuite, Nuit debout n'a pas su choisir son camp entre ceux venus avec l'espoir de constituer une nouvelle force politique de type Podemos et ceux désireux de créer un espace public de débat conçu comme une base arrière du mouvement social d'où auraient pu émerger des initiatives élaborées collectivement, en dehors des schémas traditionnels. Pire, Nuit debout semble avoir vite oublié le contexte dans lequel elle est née, à savoir la contestation du projet de loi Travail, et les volontés d'écrire une nouvelle constitution et de repenser les formes de la démocratie ont fini par supplanter les réflexions autour du conflit de classe en cours. En son sein, quelques personnes ont tout de même essayé de maintenir le lien, et en particulier celles animant la commission « Grève générale », qui a essayé de mener un travail de rencontres avec les syndicalistes et organisé quelques actions de soutien aux mouvements de grèves à la SNCF et dans la restauration rapide, mais ils se sont vite retrouvés assez isolés au sein de Nuit debout, où les préoccupations semblaient davantage tourner autour des potagers urbains. Au final, devenue orpheline de perspectives claires et de plus en plus désertée par les militants du mouvement social contre le projet de loi Travail, Nuit debout s'est peu à peu essoufflé et, à la fin du mois de juin 2016, la place de la République était retombée dans les mains des touristes et des consommateurs.

Le retour des incantations

GRÈVE-GÉNÉRALISTES

Inconséquence politique hélas guère nouvelle, les appels incantatoires à la grève générale, à l'insurrection, à la révolution ici et tout de suite n'ont, bien sûr, pas épargné le mouvement contre la loi Travail. Venus de l'extrême gauche, des autonomes, de mouvements libertaires, de rassemblements de syndiqués/syndicalistes en rupture de ban avec leurs confédérations (Front social) ou des places occupées par Nuit debout, ils avaient généralement en commun d'être aussi radicaux que ceux qui les psalmodiaient étaient incapables de les mettre en œuvre.

Ces appels n'auraient rien eu de bien méchants si certains ne s'étaient pas posés en éternels donneurs de leçons, pointant du doigt des responsables tout trouvés - les « directions syndicales », forcément traîtresses, forcément jaunes, pour ces gens-là - pour mieux masquer leurs propres incapacités. Car, comme à chaque mouvement social, l'on a vu resurgir les habituels discours accusant à tour de bras les organisations syndicales et leurs directions de trahison, quand bien même elles organisaient journée d'action sur journée d'action, appelaient à porter l'idée de la grève illimitée dans les assemblées générales et dans les syndicats, bloquaient les raffineries et le transport ferroviaire, sabotaient des lignes de télécommunication, faisaient basculer en heures creuses des centaines de milliers de foyers, lançaient des caisses de grève nationales, n'hésitaient pas à opposer une résistance physique à la police quand celle-ci s'échinait à harceler les manifestations ou les piquets de grève... C'est que la rhétorique antisyndicale est chose aisée, surtout dans un pays où les syndicats n'ont pas bonne presse. Mais, de fait, ces éléments de langage-là perpétuent, consciemment ou non, un discours de défiance à l'égard de la besogne syndicale, présentée au mieux comme une naïveté inefficace au pire comme un agent de la neutralisation des combats sociaux. Les campagnes politico-médiatiques de sape du syndicalisme trouvent là un relais à l'extrême gauche, qui se fait l'idiot utile des puissants et de leur entreprise de destruction des dernières capacités d'organisation et de résistance du monde du travail.

Mais les discours incantatoires et la rhétorique de la trahison des dirigeants syndicaux ne sont pas l'apanage des seuls groupes politiques d'extrême gauche ou libertaires. On les a aussi entendus dans la bouche de militants syndicaux, notamment dans celle de ceux réunis au sein du Front social. Ce mouvement piloté à Paris par un syndicat pourtant jusque-là peu connu pour ses positions révolutionnaires - si ce n'est un buzz médiatique autour d'une affiche publiée sur Internet en 2016 - a rencontré un petit succès, portée par une communication tout à fait maîtrisée sur les réseaux sociaux. Apparue bien après les premières étincelles du mouvement contre la loi Travail, il s'est constitué autour de l'idée d'un « premier (puis d'un deuxième et d'un troisième) tour social », lancée le 22 avril 2017, entre les deux tours de l'élection présidentielle. Construisant sa légitimité autour d'un discours volontariste et radical, appelant à « prendre la rue pour imposer notre programme », le Front social a surtout eu l'oreille, dans le milieu syndical, de syndicalistes en rupture avec leurs organisations ou de syndiqués sans pratique syndicale réelle.

Au fond, l'idée de rassembler sur des bases combatives pour porter des pratiques et des stratégies ambitieuses n'est pas mauvaise, sauf quand ce rassemblement se construit en dehors des organisations syndicales, et parfois même contre elles. Ce « front social » aurait dû s'inventer et se déployer dans les structures interprofessionnelles des confédérations investies dans le mouvement social, dans le respect de leur vie démocratique ; non seulement y aurait-il gagné en légitimité auprès de la frange mobilisée du salariat, mais il aurait aussi bénéficié du formidable élan que peut offrir un réseau interprofessionnel ancien et étendu. Enfin, la mise en avant de la rue comme espace de conflictualité premier - dans lequel s'exprimera quasi exclusivement de fait le Front social - est une stratégie inefficace et stérile qui nous condamne à rejouer le scénario en vigueur depuis des années, à savoir des manifestations pensées comme fondatrices du rapport de force là où elles devraient seulement servir à visibiliser et à porter dans la rue les luttes, bien réelles, menées dans les entreprises. En résulte un effet pervers,

une pratique démobilisatrice, qui consiste à consacrer son énergie à la réussite de ces défilés plutôt qu'à la construction de la grève dans le monde du travail. Jadis, l'on manifestait parce que l'on faisait grève, maintenant l'on fait parfois grève pour aller en manifestation... En reprenant ce schéma-là, le Front social, qui se présentait pourtant comme une alternative aux stratégies confédérales – du moins comme une dynamique plus offensive –, a rejoué un scénario quasi identique, tout juste plus radical dans ses mots d'ordre - au demeurant peu suivis d'effet.

Un mouvement libertaire DÉLITÉ ET INAUDIBLE

Si les organisations anarchistes spécifiques n'ont pas toutes montré la même défiance à l'égard du mouvement syndical - loin s'en faut -, beaucoup ont toutefois montré leur incapacité à vraiment exister dans ce mouvement social. Dépassées en influence par l'ultra- gauche, quasi inaudibles dans les cortèges syndicaux, elles ont donné l'impression que le savoir-faire militant s'était lui aussi perdu, avec notamment des discours qui peinaient à s'émanciper des slogans et, donc, à faire mouche au cœur du monde du travail. La plupart du temps réduit, du moins à Paris, à se fondre dans le « cortège de tête » et à reprendre des pratiques qui n'ont jamais été les siennes, l'anarchisme organisé a semblé louper le coche et s'est retrouvé marginalisé. Rare, sa parole n'est souvent plus ni écoutée ni même attendue, alors que produire des analyses et bousculer le débat d'idées devraient être sa raison d'être. De plus en plus repliés sur l'idéologie - repli qui pousse parfois à des positions doctrinaires -, nombre de ses organisations et groupes, engoncés dans le ressassement de concepts qui ne semblent plus vraiment réfléchis et habités, apparaissent aujourd'hui comme paralysés face à la nécessité, qui pourtant s'impose, de repenser leurs interventions et leurs discours pour présenter un anarchisme socialement opérant. Pire, certains creusent cette déconnection du mouvement social en se fourvoyant dans des voies éculées ou marginalisantes, de l'athéisme militant - y compris, parfois, avec ses dérapages islamophobes et antisémites - aux projets de vie alternatifs conçus comme des fins en soi et justifiés par un anarchisme devenu un mode de vie (« life-styliste ») et non plus une pensée révolutionnaire.

Les raisons de cette « décomposition » ne tiennent pas qu'à la configuration particulière des mouvements sociaux contre les lois Travail, mais s'enracinent au contraire dans une dynamique plus profonde et plus ancienne. Il apparaît clairement, aujourd'hui, que la plupart des organisations libertaires ont tourné le dos à l'autonomie de la classe du travail au profit d'une dynamique de parti, qui pose le renforcement de l'organisation politique — philosophique - comme priorité. Une option qui les oblige souvent à voir dans les confédérations syndicales des concurrents à dénoncer ou à qui donner des leçons — de radicalité, souvent. Ces organisations spécifiques ne se pensent pas — ou plus - comme de simples — mais pertinents - espaces d'élaboration théorique et de production d'analyses sur le capitalisme et les dominations, mais comme des moteurs de la révolution sociale, avec la volonté de faire prévaloir leur courant politique dans le mouvement social, et syndical en particulier. L'autonomie du syndicalisme et les dynamiques qui s'efforcent de construire la nécessaire unité des travailleurs en « effaçant » les appartenances politiques sont perçues comme un danger par ces organisations spécifiques, qui y voient leur négation. Pour exister, elles contestent donc l'autosuffisance du syndicalisme confédéré et cherchent à le cantonner à la défense des travailleurs dans le seul monde du travail en lui niant toute possibilité d'embrasser tout autre combat, alors même que la confédération syndicale est construite pour sortir le syndicalisme de l'entreprise et le rendre légitime et capable d'intervenir sur l'ensemble de la vie sociale.

Bien sûr, tous les militants anarchistes organisés spécifiquement ne partagent pas ces choix aujourd'hui, mais les organisations libertaires ne semblent pas pour autant prêtes à revenir au syndicalisme révolutionnaire et à l'autonomie ouvrière, craignant alors de disparaître. Reste qu'elles seront bientôt confrontées à faire le choix entre retourner aux analyses syndicalistes ou intégrer une mouvance « ultra-gauchiste » large, celle des cortèges de tête et de la surenchère radicale, de l'insurrection romantique et de la négation de l'autonomie des travailleurs dans leur émancipation. La dynamique unitaire née début 2018 entre la Coordination des groupes anarchistes et Alternative libertaire, avec l'optique de réfléchir à une fusion ou à un dépassement de ces deux organisations, peut, à cet égard, être intéressante et, à défaut, faire au moins souffler un brin de fraîcheur dans un milieu qui en manque aujourd'hui cruellement, victime de crises et de scissions à répétition depuis plusieurs années. Reste à savoir quelles réponses, absolument déterminantes, ce nouvel élan apportera à la question du

rôle des confédérations syndicales dans la transformation sociale et à celui de l'organisation révolutionnaire, pensée comme un simple laboratoire d'idées ou bien comme un moteur politique censé aiguiller le mouvement des travailleurs, au mépris de son autonomie ? Il va de soi que de ces réponses dépendra l'enthousiasme à lui témoigner.

Les faiblesses du syndicalisme DE CLASSE CONTEMPORAIN

Il serait toutefois malhonnête de faire porter aux seuls aventuristes du mouvement social la responsabilité de l'échec de la résistance contre les lois Travail. Si cela n'a certes pas aidé, il n'en reste pas moins que les faiblesses du syndicalisme de classe contemporain expliquent en grande partie ces nouveaux échecs, car, s'il n'a rien trahi, il s'est en revanche montré, *in fine*, impuissant.

N'en déplaise à ceux qui voient des trahisons partout, dans les jeux de pouvoir qui animent les hautes sphères de la centrale de Montreuil, Philippe Martinez n'avait aucun intérêt à ne pas obtenir du gouvernement Valls le retrait du projet de loi Travail, mot d'ordre de la CGT depuis le début du mouvement social qui a permis à l'ancien secrétaire de la Fédération de la métallurgie d'asseoir sa légitimité à la tête de l'organisation. Malgré toutes les critiques qu'on peut porter au sujet de sa démocratie interne, la vieille confédération syndicale offre une réelle autonomie à ses structures de base (sections syndicales, syndicats, unions syndicales, unions interprofessionnelles), qui, bien qu'elles fassent souvent preuve de discipline vis-à-vis des directions, y sont très attachées. C'est pourquoi il est illusoire - et même pas vraiment souhaitable - d'attendre que la confédération appelle en tant que telle à la grève générale. Comme elle l'a fait lors de son 51^e congrès, tenu à Marseille en avril 2016, la CGT privilégie plutôt les appels à discuter et à faire voter la grève dans les syndicats et dans les assemblées générales en entreprises. On peut certes voir cette attitude comme une manière pour la direction confédérale de ne pas s'engager dans cette voie sans pour autant froisser des bases supposées - parfois à tort, d'ailleurs - plus radicales. Reste qu'il demeure préférable, pour le respect de l'autonomie, qu'une direction confédérale s'abstienne de dicter le comportement des structures syndicales, surtout vis-à-vis de la construction des grèves, dynamique qui ne saurait passer outre les réalités locales. Une grève ne se décrète pas du haut de la pyramide, elle se construit à la base, par celles et ceux qui la conduiront, et on ne peut pas à la fois condamner le centralisme bureaucratique et attendre qu'une direction syndicale impose la grève à ses militants sans discussion aucune.

En réalité, donc, c'est moins dans d'obscure manœuvres visant à maintenir à tout prix le prolétariat sous le joug du capital (complot, quand tu nous tiens...) qu'on doit chercher l'échec du mouvement social que dans l'impuissance des organisations syndicales à imposer un rapport de force conséquent sur la durée, faute de troupes et, surtout, d'une implantation vraiment solide et efficace dans le monde du travail. Les grèves ont été plutôt timides, les syndicats hésitant à envoyer les salariés au casse-pipe (outre une perte de salaire, la grève expose à une répression, certes illégale mais bien réelle) et on a assisté à une direction dont les mots d'ordre plutôt radicaux ont été difficilement suivis par les bases, excepté dans quelques vieux bastions syndicaux (chimie et rail). En Espagne, Salvador Seguf Rubinat, secrétaire de la CNT dans les années 1920, prétendait que les travailleurs ne devaient se lancer dans la grève que s'ils étaient sûrs de son issue victorieuse, laquelle dépendait essentiellement de l'engagement entier et jusqu'au-boutiste des salariés : « Quand on fait grève, c'est pour gagner, coûte que coûte », soutenait-il. Une grève perdue était vue comme encore plus dommageable qu'une grève non advenue, en raison des conséquences qui pouvaient en résulter (répression violente, épuisement, fatalisme). Aujourd'hui, en France, avec un taux de syndicalisation de seulement 11,2 % (2013), faire grève n'est pas chose facile, et la perspective de sa généralisation, si elle est plus que souhaitable, semble compliquée. Mais pas impossible, pourvu qu'on se donne les moyens d'y parvenir, à savoir : renforcer les relations interprofessionnelles (notamment en investissant massivement les unions locales) pour favoriser une solidarité active, créer des caisses de grève à tous les niveaux (l'entreprise, le syndicat, la fédération, la confédération), continuer à aller au-devant des salariés non syndiqués pour discuter, débattre et leur expliquer l'importance de rejoindre le syndicat, sortir le syndicalisme du seul cadre travail pour porter les revendications dans l'ensemble de la société, activer et

renforcer les courants syndicaux d'inspiration révolutionnaire émanant des organisations syndicales. Apprendre aussi, peut-être, à se libérer des chaînes qu'incarne cette vaste escroquerie qu'est l'opinion publique, invention politico-médiatique censée, par quelques tours de passe-passe - les sondages -, traduire les volontés d'un peuple dont l'on devine toujours mal les contours. Contre la loi Travail, cette opinion a été plutôt largement favorable au mouvement social, et la peur de perdre cet allié surprise virtuel peut aussi expliquer, en partie, la prudence des structures syndicales à organiser ou amplifier des grèves, ces actions directes qu'on dit impopulaires, car pouvant toucher directement au quotidien des « citoyens ».

Avec une syndicalisation plus importante, plus forte et plus large au sein du monde du travail, organisée par industrie (en syndicats locaux et en fédérations) et non par entreprise, les mouvements sociaux pourraient aussi enfin rompre avec une habitude héritée de 1995, à savoir la grève par procuration, qui, si elle permet de donner un nouveau souffle à la contestation (comme ce fut le cas avec l'entrée en grève reconductible des raffineries et du rail en mai-juin 2016), fragilise surtout, au final, à la fois le mouvement social (dont le succès finit par ne plus reposer que sur la tenue dans la durée des arrêts de travail) et les secteurs en grève (qui deviennent la cible des tirs sous tous azimuts des médias et des politiques et qui sortent lessivés – et désargentés -de la lutte). La grève par procuration est confortable pour beaucoup, mais elle est la négation même de l'idée de grève générale, laquelle implique une paralysie la plus large possible de tous les secteurs d'activité. Si l'on pense avant tout, bien sûr, à cibler ceux qui paraissent immédiatement nécessaires à la bonne marche de l'économie, il faut garder à l'esprit que la grève, au-delà de son impact concret, est aussi un imaginaire social important et possède, de fait, un impact symbolique fort.

D'abord, elle permet à celui qui l'exécute de s'affranchir momentanément de l'emprise de l'entreprise et de ses logiques ; la grève insuffle un sentiment de libération, elle donne l'impression de reprendre subitement le contrôle sur le cours de son existence sociale. La grève crée aussi un climat particulier, d'abord dans le lieu de travail, ensuite bien au-delà, et notamment dans le quartier où se trouve l'entreprise - où les piquets de grève permettent, entre autres, de porter le mouvement à l'extérieur - ; en la matière, les unions locales de syndicats ont aussi un rôle important à jouer. Ce climat est celui de la lutte et, s'il exprime une tension, c'est aussi l'ouverture d'un espace, physique ou pas, de libération de la parole entre salariés, entre salariés et habitants du quartier. La grève, c'est aussi le débat, la discussion, la création de lien social indispensables à la construction et au renforcement de tout rapport de forces. La multiplication des piquets de grève, des drapeaux syndicaux aux fenêtres des lieux de travail, des revendications scandées au mégaphone ou rédigées sur tracts et banderoles participe à la visibilité d'une lutte qui s'exprime sur le terrain et non dans les parlements et les ministères. En cela, la grève d'un hôte d'accueil a autant d'importance que celle d'un cheminot, pour lui comme pour le mouvement social dans lequel il s'inscrit. C'est probablement ce qui a manqué au mouvement social contre le projet de loi Travail : des grèves multiples, partout, accompagnées par des actions coups-de-poing, coordonnées dans et par les structures syndicales interprofessionnelles.

**Le syndicalisme révolutionnaire :
POUR UNE STRATÉGIE DE CLASSE
AMBITIEUSE**

Le syndicalisme révolutionnaire dont il est question ici est un courant syndical qui existe actuellement dans la CGT, incarné par les Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR) - qui se revendiquent de l'héritage des premiers CSR (1919-1921) -, mais qui a vocation à s'implanter dans les autres confédérations syndicales de classe (FO, Solidaires, FSU). Un courant n'est pas une fraction, et la raison d'être des CSR est de diffuser et de faire valoir dans l'organisation syndicale des pratiques, des analyses et des stratégies, non de manœuvrer bureaucratiquement pour contrôler des appareils au nom d'une idéologie. Il ne s'agit donc pas, non plus, de porter la revendication de la construction d'une confédération alternative, estampillée « syndicaliste révolutionnaire », mais bien de construire ce courant dans les confédérations existantes, sans perdre de vue le vieux rêve unitaire d'une réunification du syndicalisme de classe dans la CGT. Le syndicalisme révolutionnaire, qui met un point d'honneur à se dresser contre les sectarismes philosophiques porteurs de divisions dans le mouvement syndical, semble être aujourd'hui le plus en phase avec les exigences que pose la lutte des classes actuelle, aussi bien face aux bouleversements du monde du travail que face à la décomposition du syndicalisme et au délitement des organisations révolutionnaires.

Le front unique CONTRE LES SECTARISMES

Il est fréquent aujourd'hui de voir les termes « syndicalisme révolutionnaire » et « anarcho-syndicalisme » utilisés indifféremment pour parler d'un syndicalisme de classe et d'action directe. Pourtant, si l'histoire de ces deux courants n'est pas sans être liée, il s'agit de deux pratiques, de deux stratégies bien distinctes. Ce qui, aujourd'hui, différencie vraiment le syndicalisme révolutionnaire de l'anarcho-syndicalisme, c'est principalement le rapport aux courants révolutionnaires et, de là, au projet de société. Car là où l'anarcho-syndicalisme se pose ouvertement en porteur d'un projet anarchiste de transformation sociale - le communisme libertaire -, niant de fait aux autres militants de classe le droit de cité, le syndicalisme révolutionnaire¹, lui, préfère préserver l'unité du mouvement ouvrier en œuvrant à rassembler tous les travailleurs soucieux de leurs intérêts de classe et d'indépendance syndicale, qu'ils soient réformistes², partisans d'une émancipation qui se construit pas à pas dans les cadres parlementaires, ou révolutionnaires, convaincus de la nécessité d'une rupture violente, par la grève générale et l'expropriation directe des capitalistes. Ce rassemblement se fait dans une même confédération syndicale, qui transcende les clivages philosophiques en laissant aux travailleurs eux-mêmes le soin de définir la société qu'ils veulent bâtir. Le projet de société du syndicalisme révolutionnaire est d'ailleurs en cela d'autant plus pertinent qu'il se pense dès lors au cœur du réel des sociabilités et des pratiques de lutte de classe, sans souffrir des limites qu'imposent les dogmatismes philosophiques, porteurs de projets souvent hors-sol et peu rassembleurs. Le syndicalisme révolutionnaire est, en somme, le syndicalisme tel que défini par la motion d'Amiens en 1906³ :

« Le congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT : «La CGT groupe, en dehors de toute école politique, l'ensemble des travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre l'ensemble des formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. Le congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : d'une part il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, et d'autre part, il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, actuellement groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

Le congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à l'ensemble des travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

¹ Il s'agit ici des réformistes au sens originel, historique, du terme, à savoir un courant syndical qui pense que le socialisme ne peut se construire que par étapes, à travers une série de réformes adoptées au Parlement, au besoin aidées par un rapport de forces syndical. Dévoqué, le mot « réformiste » est aujourd'hui fréquemment utilisé par les médias, les politiques (y compris l'extrême gauche) pour désigner, à tort, la politique syndicale des directions confédérales de la CFDT et de la CFTC, pourtant bien plus proches du syndicalisme jaune et d'accompagnement capitaliste que du vrai réformisme syndical.

² S'il n'a jamais été anarchiste, contrairement à ce que l'on peut lire ici ou là, le courant syndicaliste révolutionnaire, qui a écrit les plus belles pages de l'histoire de la CGT, a toujours accueilli en son sein des militants libertaires, qui furent nombreux à l'animer, dans l'esprit de la charte d'Amiens et de sa stratégie de front unique des militants de classe révolutionnaires.

³ À l'origine, il s'agit bien d'une motion de congrès et non d'une charte. L'expression « charte d'Amiens », largement consacrée aujourd'hui, n'apparaît qu'en 1908 dans un article de Louis Niel publié dans L'Humanité.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors. En ce qui concerne les organisations, le congrès déclare que pour que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, comme groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors ainsi qu'à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. »

Si cette stratégie, cette option syndicaliste révolutionnaire baptisée « front unique », apparaît toujours aujourd'hui comme la plus pertinente, c'est notamment parce qu'elle se dresse sans concession contre les volontés prédatrices des partis et organisations politiques, lesquelles n'ont que trop gangréné le mouvement social, et le mouvement ouvrier en particulier. Et, en la matière, l'anarcho-syndicalisme n'est pas en reste. Car s'il aime souvent se présenter comme une réaction au développement du bolchevisme et de ses prétentions sur le mouvement syndical, il n'a, au final, fait que reproduire les travers de ce contre quoi il affirmait pourtant se dresser, à savoir la confiscation de l'autonomie ouvrière par des guerres de fractions politiques. Adosser ainsi l'anarchisme au syndicalisme n'était pas la réponse appropriée au sabotage de l'autonomie ouvrière orchestrée par les bolcheviks à partir des années 1920, car c'était moins les éléments anarchistes que visaient les communistes que l'idée même d'une émancipation sociale qui échappait au contrôle et à l'encadrement du parti. En réalité, l'anarcho-syndicalisme, tel qu'il a été pensé et construit dans les années 1920, est venu à son tour contrarier l'indépendance syndicale et sacrifier les capacités politiques des travailleurs sur l'autel d'une subordination idéologique — ici « anarchiste » -, appelée à se substituer à la réflexion des travailleurs dans la construction de leur émancipation. De ce point de vue-là, l'anarcho-syndicalisme apparaît, encore aujourd'hui, entrer violemment en contradiction avec une valeur pourtant centrale de l'anarchisme, celle qui lui a toujours fait dire que les luttes des travailleurs appartiennent aux travailleurs, sans qu'ils aient à endurer le carcan d'une pensée ou d'une organisation politiques, partidaires ou non, révolutionnaires ou non. C'est ce que Pierre Monatte, syndicaliste révolutionnaire lui-même issu du mouvement anarchiste, expliquait, en novembre 1906, dans *Les Temps nouveaux* :

« Est-il dans nos [les anarchistes] visées de subordonner le syndicat à une autre action ? Non pas. À quoi d'ailleurs chercherions-nous à le subordonner ? [...] De notre énergie, nous ne faisons pas deux parts, une réservée à l'action politique et l'autre à l'action syndicale. Tous nos efforts sont acquis au mouvement syndicaliste, que nous voudrions voir progresser et se développer vers une telle puissance que l'action autonome de la classe ouvrière soit largement suffisante pour toutes les luttes et que bien des concours douteux puissent être remerciés. »

Plutôt que de tenter de faire prévaloir une philosophie politique dans l'organisation syndicale, le syndicalisme révolutionnaire propose, lui, de dépasser ces clivages pour éviter les divisions, conscient que celles-ci n'ont jamais servi que les intérêts des capitalistes. Et ce dépassement, il entend l'opérer en favorisant le dialogue et les échanges entre les courants de pensée, auxquels il ne demande pas de disparaître, mais simplement de respecter l'autonomie de la classe du travail dans son organisation et l'élaboration de son émancipation. Dans le compte rendu qu'il fit pour Le Mouvement socialiste du congrès confédéral d'Amiens en 1906, Émile Pouget argumentait ainsi en faveur de cette conception de l'unité des révolutionnaires dans la CGT :

« Les discordances d'opinion s'atténuent, s'estompent, leur inanité éclate, et il se crée une mentalité nouvelle qui est la manifestation d'une communauté de tendances. Au creuset de la lutte économique se réalise la fusion des éléments politiques et il s'obtient une unité vivante qui érige le syndicalisme en puissance de coordination révolutionnaire⁴. »

Près de quinze ans plus tard, en 1920, Gaston Monmousseau jugeait bon de le rappeler, dans le cadre des débats qui agitaient à nouveau le mouvement ouvrier autour de l'indépendance syndicale :

⁴ Émile Pouget, 1906 : le Congrès syndicaliste d'Amiens, présentation et notes de Miguel Chueca, Éditions CNT-RP, 2006.

« Le syndicalisme ne peut être soumis à aucun parti dans son développement et dans son action, parce qu'il est la synthèse de toutes les doctrines révolutionnaires qui convergent en son sein. C'est dans le syndicat seul que se trouve la garantie de l'unité de classe, non pas dans sa doctrine, dans son esprit, mais dans le fait et dans sa puissance d'action⁵. »

En somme, la confédération syndicale n'appartient ni à l'anarchisme, ni au communisme, ni à n'importe quelle autre chapelle politique, elle est le fruit et la propriété des seuls travailleurs conscients de leurs intérêts, quelle que soit l'option philosophique qu'ils pourraient avoir retenue, individuellement, à l'extérieur. Les tenants d'une philosophie politique ne sont pas exclus, ils sont simplement invités à se fondre dans l'organisation et non à essayer d'y faire entrer leur idéologie avec des ambitions hégémoniques.

Les partis et organisations politiques ne sont donc pas nécessairement combattus en tant que tels, ils sont juste conçus comme des à-côtés qui doivent le rester et, surtout, des éléments facultatifs au processus révolutionnaire, qui doivent s'effacer devant l'autonomie de la confédération syndicale, seule légitime à porter un projet d'émancipation pour les travailleurs en préservant l'unité. Ce n'est donc pas un rejet de la dimension politique du syndicalisme que traduisent l'indépendance et l'autonomie syndicales, mais bien, au contraire, l'affirmation que le syndicalisme peut et doit élaborer lui-même son projet politique.

À une époque où le Parti communiste français peine à exister, cette exigence d'indépendance syndicale, malmenée pendant des décennies au sein de la CGT par des dirigeants communistes, peut sembler quelque peu secondaire. Mais ce serait faire l'erreur de croire que les tentatives de mise sous tutelle partidairer appartiennent au seul PCF et, surtout, qu'elles ne s'expriment qu'à une échelle nationale, confédérale. Or, malgré l'effondrement quasi général des formations politiques de gauche traditionnelles, certaines peuvent encore avoir, localement, un fort pouvoir de nuisance dans quelques structures de la CGT (syndicats, unions locales et départementales, comités de chômeurs). Surtout, ce serait ignorer la constitution d'un nouveau mouvement politique, la France insoumise, dont le principal tribun et leader, Jean-Luc Mélenchon, ne cache même plus son désir de neutraliser la charte d'Amiens et l'autonomie ouvrière⁶. Cette remise en cause n'est toutefois pas tout à fait de la même nature que la dynamique qui était à l'œuvre à l'heure où la CGT était présentée comme « la courroie de transmission du PCF ». Car Jean-Luc Mélenchon n'entend pas piloter la confédération syndicale, mais la marginaliser, en la réduisant à un simple acteur parmi d'autres du changement, au même titre que les associations, partis et organisations politiques de gauche. Cette volonté se construit, dans la France insoumise, autour d'un discours où les concepts de « classe ouvrière » et de « lutte des classes » s'effacent peu à peu devant celui, par ailleurs guère nouveau, de « peuple », notion abstraite s'il en est, qui brouille le repère essentiel à toute perspective anticapitaliste concrète, à savoir l'antagonisme économique de classe. Dans le réel, ce discours aboutit à des initiatives dans lesquelles la CGT, en y adhérant, perd son identité, sa culture et ses ambitions. Ainsi, par exemple, de la « Marée populaire » du samedi 26 mai 2018, appelée par une myriade d'organisations, allant d'Attac à Alternative libertaire, en passant par la France insoumise et, donc... la CGT. Ce « grand rendez-vous citoyen » cachait à peine son désir d'engager une dynamique de type « front populaire », à travers laquelle la gauche, au sens large, pourrait se recomposer, après avoir été pulvérisée et laminée par le phénomène Macron. Or la recombinaison de la gauche n'est pas l'affaire d'une confédération syndicale de classe, pas plus que le front populaire, qui traduit, une fois encore, la dépossession des travailleurs de leur émancipation.

La Marée populaire ne visait certes pas à faire marcher la CGT au pas derrière des partis politiques, mais elle lui niait de fait sa capacité et sa légitimité à être l'outil global des travailleurs dans la construction de leur émancipation. Au final, la « Marée populaire » aura été un flop : organiser une manifestation un samedi en

⁵ Cité par Michel Branciard dans *Syndicats et partis : autonomie ou dépendance (1879-1947)*, tome 1, Éditions Syros, 1982, page 92.

⁶ Le 31 octobre 2017, il écrivait ces quelques mots sur son blog : « Une nouvelle fois, le dogme du "mouvement social indépendant de la politique" a montré sa limite. Je le dis parce qu'à ce rythme tous les acquis sociaux essentiels du pays vont y passer et nous aurons été cloués dans une double interdiction : interdit de critiquer "la seule politique possible" d'un côté, interdiction de discuter de l'organisation de la lutte de l'autre. La "charte d'Amiens" sans cesse invoquée une nouvelle fois aura eu bon dos. Il serait temps que nombre de ceux qui s'y réfèrent pour stigmatiser la présence des organisations politiques dans le combat social se demandent si ce document qui date de 1905 [NDA : en vérité, 1906...] et résulte de la bataille entre marxistes et anarchistes [sic !] au début du siècle précédent doit rester un dogme sans nuance cent onze ans plus tard. »

appelant à travers un appel très, très large aura réuni moins de monde dans la rue que les défilés syndicaux classiques... Quand les politiques veulent donner des leçons aux syndicalistes, ils s'y cassent parfois les dents.

Confiance et capacités POLITIQUES DES TRAVAILLEURS

Outre les divisions dont elles tentent de préserver l'organisation, l'indépendance et l'autonomie syndicales, véritables « moteurs » du syndicalisme révolutionnaire, favorisent aussi, surtout, un facteur essentiel de toute révolution sociale : la confiance que le prolétariat a en ses propres capacités politiques, c'est-à-dire en sa capacité à penser son émancipation sans avoir autour du cou la bride de philosophies qui, même révolutionnaires, sont, à l'origine, étrangères à sa condition. La confiance du prolétariat en ses capacités politiques a été malmenée par des décennies d'illusions entretenues par la social- démocratie et le marxisme-léninisme en une émancipation des travailleurs qui se réaliserait par le haut et en dehors de la classe ouvrière, dans les Parlements ou par une conquête insurrectionnelle du pouvoir d'État. En œuvrant à rétablir cette confiance, l'autonomie ouvrière travaille aussi, de fait, à la réémergence et au renforcement de la conscience de classe, qui accuse aujourd'hui un sérieux recul dans le salariat, cause de bien des régressions sociales.

Loin de n'être qu'une question, au demeurant néanmoins primordiale, de fonctionnement organique, l'autonomie ouvrière est, en quelque sorte, une autonomie à bases multiples, qui se traduit dans les structures syndicales pour mieux se transposer dans le projet de société, celui-ci se concrétisant dans et par celles-ci. Et c'est pourquoi là où les philosophies politiques ont souvent tendance à porter leur regard sur l'avenir en théorisant un projet de société comme un absolu que l'on imagine mal atteindre demain, le syndicalisme révolutionnaire préfère s'efforcer, lui, de penser les structures d'aujourd'hui, c'est-à-dire les formes de notre syndicalisme, ici et maintenant. En cela, la réflexion qu'il porte sur les structures est aussi une réflexion sur la société révolutionnaire, sur l'expropriation capitaliste, traduction dans le réel de la célèbre devise de la Ière Internationale : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Pour un syndicalisme D'INDUSTRIE...

Les syndicalistes révolutionnaires travaillent à bâtir une confédération syndicale susceptible de porter les ambitions affichées par la charte d'Amiens : faire aboutir les revendications immédiates des travailleurs et œuvrer à leur émancipation intégrale par le renversement du capitalisme. La contradiction entre ces deux objectifs n'est qu'apparente et le vieux clivage réforme-révolution n'a jamais servi les intérêts des travailleurs, qu'ils optent pour l'une ou l'autre des options. Œuvrer pour arracher au capitalisme des petites victoires ici et maintenant, qui se traduisent par de nouveaux acquis sociaux ou par l'abandon de projets qui escomptaient en supprimer, n'implique pas d'abandonner toute perspective révolutionnaire.

Et cette besogne élémentaire, plus ingrate peut-être que de diffuser des appels à la révolution, est même absolument nécessaire, notamment pour éviter que l'organisation syndicale ne se coupe d'une grande partie des travailleurs. Mépriser les aspirations corporatives et réformistes nous condamnerait à des dérives sectaires et groupusculaires et, allant, neutraliserait de fait les possibilités révolutionnaires, car on n'organise pas une grève générale avec une organisation de seulement quelques milliers d'adhérents, aussi « purs révolutionnaires » soient-ils. L'existence d'un courant syndical révolutionnaire au sein de la confédération syndicale s'impose toutefois pour éviter que les militants révolutionnaires soient finalement happés par la besogne quotidienne et oublient les motivations premières de leur engagement syndical. Là encore, Pierre Monatte exposait très bien cette impérieuse nécessité :

« Les syndicats ne peuvent pas négliger la lutte journalière : c'est leur première tâche immédiate ; raison de plus pour chercher dans leur sein un contrepoids révolutionnaire, afin de ne pas se laisser enfermer dans le cadre du régime¹. »

Cette double besogne, corporative et révolutionnaire, explique les choix du syndicalisme révolutionnaire dans la structuration de la confédération syndicale de classe, à savoir des syndicats locaux d'industrie pour organiser les professions et des unions locales et départementales pour organiser les territoires.

Le syndicat local d'industrie est la forme la plus pertinente pour implanter le syndicalisme dans le monde du travail. Il entend organiser les travailleurs d'une même profession et d'un même territoire dans un seul et même syndicat, qu'ils soient en activité, privés d'emplois ou à la retraite, en CDI, en CDD ou en intérim. C'est le cas, par exemple, du Syndicat général du Livre et de la communication écrite (SGLCE), qui a vocation à regrouper en son sein tous les travailleurs de la presse parisienne et du labeur (édition, magazine, publicité), qu'ils travaillent dans les sièges éditoriaux (fabrication), les imprimeries (impression) ou les messageries (distribution). Le syndicat local se décline ensuite dans les entreprises sous la forme de sections syndicales, qui portent aussi bien les revendications propres à l'entreprise que celles qui concernent l'ensemble de la branche d'activité dont ils dépendent.

L'avantage premier de cette forme de syndicalisation, c'est de favoriser le dépassement des corporatismes d'entreprise et de métier et de démultiplier la force des mobilisations qui, partant d'un secteur ou d'une entreprise, peuvent très vite se voir soutenues par l'ensemble du salariat de l'industrie locale. Quand, par exemple, le 15 février 2018, le SGLCE organisait un rassemblement pour dénoncer les destructions d'emplois au pôle fabrication du journal *L'Équipe*, ce n'étaient pas que des salariés du quotidien sportif qui se trouvaient derrière la banderole, mais des travailleurs de plusieurs titres de la presse parisienne ; ce n'étaient pas, non plus, que des correcteurs et des photograpeurs (principaux métiers concernés par le plan), mais également des ouvriers, des auxiliaires et des employés des sièges éditoriaux, des imprimeries et des messageries de presse. Tous avaient répondu à l'appel de leur syndicat.

¹ Pierre Monatte, *Où va la CGT ? Lettre d'un ancien à quelques jeunes syndiqués sans galons*, Entreprise de presse, 1946, page 15.

Le syndicalisme d'industrie permet aussi de répondre à une question pour le moins importante, celle de la syndicalisation des ingénieurs, des cadres, des techniciens et des agents de maîtrise (les « Ictam »). Si le débat sur la pertinence de les organiser dans la confédération n'est plus d'actualité - et il serait idiot de le réactiver au vu des mutations du salariat français -, le syndicalisme d'industrie offre à ce sujet des perspectives plus intéressantes et appropriées que ce que la CGT propose aujourd'hui avec son Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict)². Pourquoi, en effet, une confédération syndicale de classe se doterait-elle en son sein d'une organisation propre à une catégorie socioprofessionnelle ? Si ses partisans avancent souvent que la situation des Ictam exige un espace qui leur soit propre pour élaborer leurs revendications spécifiques, l'existence d'une telle structure, aux niveaux confédéral et fédéral, n'est pas sans comporter quelques dangers. Déjà parce qu'elle introduit au sein de la confédération - et, avec ses déclinaisons professionnelles, dans les fédérations - la division du salariat que les capitalistes construisent dans les entreprises, en ayant cessé de fractionner, en catégories, en échelons, pour empêcher, du moins contrarier, la prise de conscience, chez les salariés, qu'ils partagent tous des intérêts communs, simplement en tant que travailleurs. Sans dire pour autant que l'existence d'une structure syndicale propre aux cadres servirait cette stratégie patronale, reste qu'elle peut favoriser chez les Ictam, à contre-courant du travail mené pour reconstruire une conscience de classe, le sentiment d'être cadres avant d'être salariés : ce n'est plus la place dans les rapports de production, ni même la profession ou le métier qui conditionneraient l'engagement syndical, mais la catégorie socioprofessionnelle. À rebours de cette politique, le syndicalisme d'industrie, lui, propose de syndiquer les Ictam comme n'importe quel autre travailleur, à savoir dans le syndicat local de l'industrie dont ils dépendent, au milieu des ouvriers et des employés, autour de leur métier et non de leur catégorie. Pas question, en effet, de reproduire les divisions de l'entreprise capitaliste, surtout avec le risque que les cadres de l'entreprise deviennent ensuite les cadres syndicaux. Si l'on veut briser ces barrières et ces hiérarchies au travail, bâtir des ponts entre les catégories comme on veut en bâtir entre les métiers, il faut que tous les travailleurs d'une même industrie, quels que soient leurs statuts, se retrouvent dans un même syndicat.

En cela, le syndicalisme d'industrie permet également de résoudre le « problème » de l'organisation des travailleurs exclus du salariat, notamment les autoentrepreneurs et autres faux indépendants-vrais exploités. Si leur nombre explose depuis plusieurs années, les employeurs s'étant précipités dès 2009 sur l'auto-entrepreneuriat pour s'offrir des travailleurs dépourvus de la protection du Code du travail tout en s'épargnant le paiement des cotisations sociales, force est de constater que les confédérations syndicales peinent encore à les organiser, laissant la place à l'émergence d'une multitude de collectifs corporatistes « autonomes ». Toutefois, les lignes bougent depuis quelques mois, et on a vu des livreurs à vélo ou des chauffeurs VTC — les plus médiatisés de ces « nouveaux travailleurs » — se syndiquer à la CGT ; un syndicat de livreurs à vélo a ainsi vu le jour en Gironde en 2017. Pour autant, le réponse paraît souvent inadaptée : la création d'un syndicat de métier n'a pas vraiment de sens aujourd'hui et ces travailleurs aux statuts fragiles gagneraient à plutôt s'organiser dans les syndicats locaux d'industrie (du transport ou des services pour les VTC ou les livreurs). Cela leur permettrait de côtoyer les salariés de leur secteur d'activité et de briser les oppositions parfois frontales qui peuvent exister entre travailleurs de statuts différents (salariés contre auto-entrepreneurs), qui ne servent ni les uns ni les autres mais bénéficient pleinement aux employeurs. Surtout, en les sortant de l'isolement, le syndicat d'industrie leur offrirait plus d'amplitude, de moyens et de résonance pour, construire de vraies campagnes syndicales exigeant le retour au salariat et la fin de ce tâcheronnage « indépendant ». Là encore, le Syndicat général du Livre et de la communication écrite CGT se pose en exemple ; face au développement tous azimuts de l'auto-entrepreneuriat dans la branche de l'édition — qui, au mépris de la convention collective nationale, frappe essentiellement les métiers de la fabrication (correcteurs, graphistes, etc.) -, il a choisi de syndiquer les auto-entrepreneurs comme n'importe quel autre salarié, leur offrant un espace de lutte et de débat important dont beaucoup ont su rapidement se saisir. En retour, le syndicat a pu développer un vrai discours pour toucher ces nouvelles populations de travailleurs et pour sensibiliser l'ensemble de la branche à la précarité scandaleuse et à la menace que le recours à ce statut fait peser sur les savoir-faire.

² Créée en 1969, l'Ugict-CGT est l'héritière du Bureau confédéral des cadres, créé en 1944 et devenu Ugic (Union générale des ingénieurs et cadres) en 1948.

L'autre force du syndicalisme d'industrie est directement liée aux prétentions révolutionnaires que le congrès confédéral de 1906 donnait à la CGT. Regroupés à l'échelle nationale dans une même fédération d'industrie, les syndicats locaux d'industrie sont effectivement les plus à même de penser et d'encadrer la gestion ouvrière de la production qui s'imposera une fois le capitalisme aboli. Ce sont les fameux « groupe [s] de production et de répartition, base de la réorganisation sociale », dont parle la motion d'Amiens. Un objectif que l'on n'imagine mal attribuer à des syndicats d'entreprise, coupés des réalités industrielles et sans base professionnelle départementale ou régionale.

Hélas, aujourd'hui, les syndicats locaux d'industrie ne sont pas la forme majoritaire des syndicats de la CGT, la confédération ayant depuis des décennies choisit d'opter pour la création de syndicats d'entreprise. Une erreur que nous payons encore aujourd'hui, qui explique notamment pourquoi la CGT peine à syndicaliser les travailleurs précaires et à faire vivre des dynamiques syndicales qui dépassent largement le cadre restreint et mortifère des entreprises. Ce choix explique aussi pourquoi, en période de mouvement social, les grèves rencontrent tant de difficultés à s'étendre et à se généraliser, à dépasser les quelques secteurs clés, vieux bastions syndicaux qui pourraient être amenés à disparaître. Nous avons beau régulièrement écrire et clamer que nous construisons un « syndicalisme de classe et de masse » à la CGT, reste que le syndicalisme d'entreprise nous en éloigne toujours plus.

... ET INTERPROFESSIONNEL

L'organisation interprofessionnelle des travailleurs est le deuxième pilier du syndicalisme de classe. C'est, surtout, une dimension fondamentale du syndicalisme confédéré, indispensable à l'élaboration de tout projet révolutionnaire, et ce, pour au moins deux raisons. En regroupant les travailleurs non pas autour de leur profession ou de leur entreprise mais à partir de l'endroit, du territoire, où ils vivent et travaillent, les structures interprofessionnelles - les unions de syndicats par ville (ou arrondissement) et par département - brisent, de fait, l'isolement corporatif et mettent au cœur de leur fonctionnement la conscience de classe, c'est-à-dire la conscience qu'ont les travailleurs de l'intérêt fondamental qu'ils ont tous en la disparition du capitalisme. Une conscience de classe qui s'impose comme un préalable à toute révolution sociale, parce qu'elle porte en elle l'antagonisme central du projet de société capitaliste, le seul susceptible de le faire vaciller.

Construites à partir et autour des Bourses du travail - l'une des plus belles créations du mouvement ouvrier français (qui s'est fondue dans la CGT en 1902, année du début de son élan révolutionnaire) -, les unions locales et départementales de syndicats devraient aujourd'hui se (re)penser comme des contre-sociétés ouvrières. Des espaces où puissent s'épanouir des relations sociales nouvelles, en rupture avec le capitalisme, soudées autour des valeurs essentielles que sont la solidarité, la culture et la formation. Des endroits importants qui permettent de sortir le syndicalisme des lieux de travail et des réunions paritaires pour qu'il se déploie dans les lieux de vie et embrasse l'ensemble du quotidien. Des refuges, aussi, où trouver du soutien et des oreilles attentives. Un réseau autonome, enfin, avec ses coopératives, ses associations sportives, ses bibliothèques, ses cours du soir, ses crèches, par et pour les travailleurs.

Aujourd'hui, c'est assurément dans la CGT que les dynamiques interprofessionnelles sont les plus poussées, où le réseau est le plus étendu et le plus investi par les militants. Il n'empêche qu'il serait malhonnête de dire qu'il se porte bien, car là où certaines unions locales et départementales témoignent d'une belle énergie, d'autres végètent ou peinent à se maintenir. Et si les unions départementales jouent encore un rôle important dans le fonctionnement confédéral (elles sont la principale composante du comité confédéral national), il appartient à nous, syndicalistes révolutionnaires, de veiller à ce qu'elles le restent, surtout à l'heure où certains voudraient modifier les statuts confédéraux pour renforcer à leur insu les comités régionaux, instances souvent plus bureaucratiques que réellement interprofessionnelles.

Si le mouvement syndical n'est pas actuellement au mieux de sa forme, si sa décomposition a de quoi nous inquiéter quant à son avenir, il n'en reste pas moins que le syndicalisme s'impose toujours comme la force la plus à même de porter l'émancipation des travailleurs. Parce qu'il s'attaque à l'antagonisme central du projet capitaliste, parce que, protégé des ambitions hégémoniques des organisations politiques, il se structure et se construit contre l'oppression la plus largement partagée, parce qu'il bâtit l'avenir à travers les luttes qu'il mène dans le présent en se nourrissant d'une histoire plus que centenaire.

C'est bien la pertinence et la validité du projet d'émancipation syndicaliste qui doivent aujourd'hui nous pousser à tout faire pour préserver le syndicalisme de classe ; une action qui ne se passera pas sans remettre en cause les modèles et les pratiques qui ont vécu ou qui n'auraient jamais dû s'installer dans nos organisations. Et si notre lutte se fait dans les grèves, les manifestations, les occupations, les blocages, elle passe aussi, et il ne faudrait surtout pas l'oublier, par une réflexion sur nos structures - et les transformations qu'elle exigera -, pour les rendre les plus démocratiques et efficaces possible. En cela, les appels formulés par la direction confédérale de la CGT en avril 2018, en plein mouvement cheminot contre la réforme de la SNCF, pour une « convergence des luttes » apparaissent prématurés et assez déconnectés des possibles qu'offrent, en l'état, nos structures. La « convergence des luttes », terme auquel il faudrait plutôt préférer celui de « confédéralisation des luttes », ne peut pas se penser sans un réseau interprofessionnel solide et efficient ; quant aux luttes elles-mêmes, pour qu'elles aient la volonté de « converger », il apparaît indispensable qu'elles ne soient pas prisonnières du

corporatisme propre au syndicalisme d'entreprise. Deux préalables qui, indéniablement, imposent une refonte en profondeur de nos structures syndicales.

Les syndicalistes sont des coureurs de fond, pour reprendre l'expression d'un vieux camarade correcteur¹ ; notre action s'inscrit sur le long terme, elle est souvent peu spectaculaire et presque toujours ingrate, mais, bien menée, et sans jamais perdre les perspectives révolutionnaires qui la meuvent, elle construit les fondations solides sur lesquelles un mouvement social pourrait bien, un jour, construire une révolution.

¹ Freddy Gomez, qui l'employait à propos de Jacky Toublat dans l'hommage qu'il lui rendait dans le n° 9 de la revue À contretemps (2002).

NOTA BENE

Notre syndicalisme ET LES ÉLECTIONS POLITIQUES

Le syndicalisme de classe DOIT S'INVITER DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les périodes électorales voient souvent revenir les mêmes débats, les mêmes questionnements sur le rôle et la place que doivent y occuper les organisations syndicales de travailleurs. Entre ceux qui veulent les mettre au pas sous la direction d'un parti politique et de son candidat et ceux qui prônent une indépendance héritée d'une conception du syndicalisme très éloignée de la transformation sociale, il y a une autre voie, qui impose de revenir aux fondamentaux, ceux de l'autonomie ouvrière.

PAS DE CANDIDATS, MAIS DES REVENDICATIONS

L'État n'étant qu'une institution au service des classes dominantes, dont elle s'attache à préserver les intérêts politiques et économiques, l'émancipation sociale ne saurait pouvoir s'incarner dans des processus électoraux qui ne visent qu'à renouveler les individus qui le composent et orchestrent ses manœuvres. Et c'est pourquoi les organisations syndicales qui aspirent à une transformation profonde de la société ne devraient pas pouvoir se retrouver dans un des candidats qui concourent à ces moments pseudo-démocratiques de nos sociétés, quand bien même ceux-ci se prétendraient ouvriers ou se revendiqueraient de leurs intérêts.

Pour autant, ce n'est pas parce que nous n'avons pas de candidats que nous n'avons pas à nous saisir de ces moments-là, qui, toujours, offrent nombre d'occasions, pour nous travailleurs, de nous exprimer, de nous faire entendre, de faire valoir nos revendications, nos idées. Les candidats sont à l'affût de la moindre voix et c'est à peu près les seuls moments de leur vie où ils sont un tant soit peu à l'écoute de ceux d'en bas. Les mettre face à leurs contradictions, face aux dégâts irréparables de leurs politiques, face à leur cynisme et leur déconnexion du quotidien de ceux qui, chaque jour, produisent les richesses ou se meurent en silence dans la misère sociale, n'est pas sans intérêt, aussi bien pour déconstruire la posture du sauveur suprême qu'ils adoptent et tentent de nous imposer que pour pointer la dangerosité qu'incarnent leurs programmes et leurs egos. Le syndicalisme de classe doit intervenir sur ce plan-là, s'imposer comme un interlocuteur qui ne cherche pas à être convaincu par un de ces tristes sires mais à convaincre les travailleurs, les chômeurs, les étudiants que leurs intérêts sont ailleurs, loin de cette vilaine pièce de théâtre. Apporter des idées, raviver le débat idéologique, sans se vautrer dans le fait divers et l'épisode, qui, au final, nous détournent de cette bataille essentielle et protéiforme qu'est celle des idées. A titre d'exemple, ce n'est pas parce qu'il a donné un emploi fictif à sa femme que François Fillon est un danger, mais parce que ses ambitions menacent notre Sécurité sociale et la plupart de nos acquis sociaux, que ses discours contribuent à propager la haine de l'autre, de l'étranger, et que sa pensée réactionnaire, rétrograde, est une menace clairement formulée contre tout ce que des générations de luttes féministes ont arraché à l'ordre moral.

Abstention ou pas, la question ne se pose pas vraiment. Qu'un travailleur vote ou qu'il s'abstienne, qu'il vote blanc ou Philippe Poutou importe peu dans l'immédiat ; ce n'est pas le rôle du syndicalisme que de dire quelle attitude nous devrions adopter dans ces moments-là. Ce qui compte, en l'état, et au vu de nos forces, c'est de maintenir les luttes coûte que coûte, quelle que soit l'option que, individuellement, nous aurons retenue. Car non seulement la période est propice pour se faire entendre, mais elle peut aussi permettre d'arracher quelques victoires à des politiciens désireux de nous flatter un peu, du moins de ne pas trop nous braquer. Au-delà des conquêtes, poursuivre le travail d'implantation syndicale pour donner tort à tous ceux qui voudraient tant nous voir enterrés est essentiel. En cela, la création, en mars, d'un syndicat CGT de coursiers à vélo est une bonne nouvelle¹, tant pour ces travailleurs (faux indépendants, vrais précaires) que pour donner tort à ceux qui, depuis des mois, disent que ces nouvelles formes de travail échappent, et échapperont toujours, aux organisations syndicales, présentées comme archaïques, dépassées. En pleine campagne électorale largement dominée par la pensée libérale, où l'on vante à droite, à gauche la flexibilité et la précarité, où l'ubérisation voudrait s'imposer toujours plus comme modèle de régulation des rapports de production, cette syndicalisation tombe à point nommé. Un peu comme un message adressé au futur gagnant et comme preuve que le syndicalisme est toujours d'actualité et peut être à la hauteur des enjeux que lui impose la brutalité avec laquelle se transforme le marché du travail.

¹ Il restera toutefois à les convaincre de rejoindre - d'impulser ? - des syndicats locaux d'industrie sous forme de section ou une union

Tous les candidats ne se valent pas ; certains sont moins dangereux que d'autres, c'est une évidence, et nos intérêts de travailleurs pourraient être un peu moins contrariés selon qui revêt l'habit présidentiel. Mais, quel que soit l'heureux élu, les organisations syndicales devront se montrer en mesure de construire les luttes qui s'imposeront pour contrecarrer les attaques à venir ou, excluant toute idée de « trêve », pour exiger l'application immédiate des réformes qui, promises dans les programmes, vont dans le sens de nos intérêts de classe immédiats. En cela, bâtir dès aujourd'hui, en pleine campagne électorale, un ensemble revendicatif autour d'un rapport de force qui exige un minimum d'unité syndicale semble impératif, d'autant que les interventions politiques de chacun des candidats à l'élection peuvent être autant d'occasions et d'espaces publics pour les faire valoir.

syndicale plutôt que la forme du syndicat de métier choisie ici, avec toutes les limites corporatistes qu'on connaît.

Le syndicalisme porte déjà EN LUI UN MONDE NOUVEAU

À partir du moment où il se conçoit comme révolutionnaire, le syndicalisme se fait porteur d'un projet de société qui, dans son élaboration théorique comme dans sa construction pratique, n'a pas besoin des avis supposés éclairés des organisations politiques, quelles qu'elles soient, partidaires ou non. Et, au-delà des revendications immédiates, qui relèvent plus de la réforme que de la rupture, c'est un monde nouveau que les organisations syndicales pourraient aussi faire valoir dans les interstices et les failles des interventions médiatiques des candidats à l'élection présidentielle. Pourquoi une confédération syndicale plus qu'un parti ou un groupe politique ?

Parce qu'elle est la traduction la plus évidente de l'autonomie ouvrière - des travailleurs qui s'organisent eux-mêmes pour défendre leurs intérêts, sans intermédiaires extérieurs -, l'organisation syndicale a toujours été la plus à même de porter un projet de société réellement émancipateur. Parce qu'elle se fonde et s'organise autour de l'oppression la plus largement partagée dans les sociétés capitalistes - à savoir l'exploitation économique -, elle est plus que n'importe qui d'autre en mesure d'imposer un rapport de force crédible, de masse, qui s'attaque au cœur même du rapport social qui, aujourd'hui, nous écrase. Parce qu'elle se structure et s'implante aussi bien dans les industries que dans les territoires, elle est en mesure d'embrasser l'ensemble des problèmes auxquels nous faisons face et des oppressions que nous subissons, bien au-delà du seul univers du travail.

Mais, bien sûr, tout cela n'est que théorie et, aujourd'hui, les confédérations syndicales sont encore loin de pouvoir prétendre être à la hauteur de telles ambitions. Cela fait longtemps, trop longtemps, que les Bourses du travail et les unions locales de syndicats, censées sortir l'organisation syndicale de l'entreprise et ses revendications des seules conditions de travail, ont perdu de leur élan, de leur dynamisme, qu'elles peinent à exister comme des espaces de sociabilité populaire et de formation. Cela fait longtemps, aussi, que le syndicalisme ne se structure plus localement et industriellement, qu'il préfère s'enfermer et s'éparpiller dans les entreprises, réduisant par là même ses capacités à organiser une vraie grève générale et à s'émanciper d'un corporatisme qui l'éloigne toujours un peu plus de la lutte des classes. A l'origine de cela, le problème est autant militant qu'idéologique. Militant, d'abord, parce que, au « sommet » comme à la « base », la plupart d'entre nous sommes déjà aujourd'hui tout entier occupés à construire, développer, renforcer nos propres structures syndicales - souvent affaiblies et victimes du désengagement militant -, dans des dynamiques qui exigent avant tout le pragmatisme, au risque de se couper définitivement du monde du travail. Un problème idéologique ensuite, puisque la construction de notre implantation semble se réaliser sans réelle pensée stratégique, uniquement en fonction des opportunités ou en réaction à ce qui peut se faire ailleurs.

Mais il n'empêche que, malgré nos défaillances et l'amenuisement de nos forces, travailler à ces objectifs sera toujours plus stimulant, plus intéressant, plus important pour nous que de nous résoudre tous les cinq ans à porter au pouvoir un politicien que, bientôt, très vite, l'on regrettera. Car le syndicalisme nous propose de nous saisir - ressaisir ? - dès maintenant de notre quotidien, de nos intérêts, et non de ceux d'une petite classe politique qui fait peu de cas, au fond, de nos vies. Mais, surtout, malgré son délitement, le syndicalisme reste encore aujourd'hui l'acteur majeur et incontournable des luttes sociales et il présente l'indéniable avantage de ne pas exiger de partir de rien pour construire demain. Tout est là, en somme. Il nous faut juste le réinvestir, nous le réapproprier.

Guillaume Goutte

Le Monde libertaire, n° 1787,

3 avril 2017.

**Notre syndicalisme ET LES LUTTES
CORPORATIVES**

NOS PETITES GRÈVES FERONT LA GRANDE

Le 15 avril 1908, Victor Griffuelhes, syndicaliste révolutionnaire français, alors secrétaire général de la CGT, écrivait dans *L'Action directe* :

« La véritable action révolutionnaire est celle qui, pratiquée chaque jour, accroît et augmente la valeur révolutionnaire du prolétariat. La grève, maniée par une classe ouvrière rendue forte par ses luttes, grâce à des syndicats puissants et agissants, peut davantage que tout le contenu des bibliothèques ; elle éduque, elle aguerrit, elle entraîne et elle crée. »

Avec ces quelques mots, le leader de la CGT répondait à ceux qui, au nom de l'idéal révolutionnaire, avaient critiqué, ou critiquaient encore, les grèves dites partielles, celles qui intervenaient dans une entreprise ou dans une branche professionnelle sur des bases corporatives (augmentation des salaires, obtention d'un contrat collectif, etc.). Pour Victor Griffuelhes - et, avec lui, l'anarchiste Emile Pouget, notamment -, la grève partielle permettait aux travailleuses et aux travailleurs de s'exercer régulièrement à l'arrêt de travail, et, ainsi, de maintenir le rapport de force social et de renforcer l'organisation syndicale. Bien que reposant sur des revendications réformistes et corporatives (lesquelles, bien que non révolutionnaires, ne sont jamais négligeables), la grève partielle était vécue comme l'école de la grève générale, un espace de formation militante, d'éducation, d'entraînement (Émile Pouget parlera même de « gymnastique révolutionnaire »), au sein duquel on était à même de construire la grande grève générale expropriatrice et l'émancipation intégrale du prolétariat.

Aujourd'hui, en 2016, quelques mois après un mouvement social conséquent mais vaincu, le débat est toujours d'actualité. S'il est évident que seules des dynamiques interprofessionnelles pourront un jour menacer dans son ensemble l'édifice capitaliste, force est de constater que, une fois encore, elles ont échoué à ébranler la forteresse et à obtenir le simple retrait d'un projet de loi pourtant largement décrié par la population. Les unions locales et départementales de syndicats n'ont pas su construire le rapport de force suffisant, pas plus que les « assemblées générales interprofessionnelles et interluttes » — souvent issues de militants non syndicaux et qu'on a vu se multiplier sans résultats concrets. C'est à se demander si la dynamique interprofessionnelle, tant vantée, tant recherchée - à juste titre, d'ailleurs -, n'est pas devenue un vœu pieux, un concept toujours pertinent mais désormais incapable de s'incarner.

Quelques constats

Si le mouvement social contre le projet de loi Travail a largement été porté par une intersyndicale solide et soudée, solidaire y compris d'autres formes de mobilisation, on ne peut que regretter que les dynamiques interprofessionnelles soient restées faibles, timides, incapables de vraiment dépasser le stade des cortèges unitaires. Les grands mouvements de grève du rail, des routiers, du spectacle et des raffineries, qui ont un temps fait trembler le pouvoir, n'ont pas bénéficié d'un soutien autre que financier et moral, là où il aurait été nécessaire que les grèves s'étendent à d'autres secteurs. Le rail, les routiers et les intermittents du spectacle ont construit leur mouvement de grève et de blocages autour de revendications corporatives, qui ont plus ou moins été satisfaites (davantage pour les routiers que pour les cheminots et les intermittents) grâce au climat général de mobilisation contre le projet de loi Travail. Ici et là, on a beaucoup reproché aux travailleuses et travailleurs du rail, des routes et du spectacle d'avoir cessé grèves et blocages dès lors que des accords avaient été arrachés à l'Etat ou au patronat, mais y pouvaient-ils faire autrement ? Car, la dynamique interprofessionnelle étant quasi inexistante, ils étaient seuls. Si d'autres secteurs étaient massivement entrés en grève, la revendication du retrait du projet de loi Travail aurait pu être davantage dominante au sein des mobilisations de ces secteurs particuliers. Faute de généralisation de la grève, ils se sont concentrés sur leurs revendications corporatives et sont sortis partiellement vainqueurs de leurs mobilisations, là où les autres, nous autres, ont perdu sur tous les fronts.

Renforcer l'implantation syndicale

D'une certaine manière donc, les principaux responsables de la baisse d'intensité des quelques grandes mobilisations corporatives de ce printemps social 2016 sont à chercher, non pas au sein des syndicats du rail (excepté chez quelques bureaucrates peu enclins à un véritable bras de fer avec la direction), des routiers, du spectacle ou de la chimie, mais dans les autres... les nôtres, nous qui avons globalement échoué à faire rentrer nos entreprises, nos métiers, nos branches dans une grève dure et longue. Pourtant, les volontés étaient là. Les bases étaient mobilisées, et nombreux étaient ceux qui voulaient en découdre. Mais les bases, nos bases, étaient faibles, incapables de mobiliser massivement dans leurs terrains d'implantation. La plupart des grèves étaient des grèves d'élus syndicaux et d'encartés, les autres salariés se mobilisant peu ou pas du tout. Et, à mon sens, c'est là, et dans la culture étriquée du « syndicalisme d'entreprise », qu'on doit chercher l'origine de la faiblesse de la dynamique interprofessionnelle actuelle. Sans bases syndicales solides, l'« interpro » est voué à n'être qu'incantatoire. Et avant d'appeler à gorge déployée à l'unité interprofessionnelle, on devrait surtout s'échiner à poursuivre le travail d'implantation syndicale et de renforcement des bastions existants, afin de donner à l'interprofessionnalisme une colonne vertébrale en mesure de le porter concrètement et de lui donner corps au-delà des tracts, des cortèges unitaires et des assemblées de principe... c'est-à-dire dans l'organisation d'un vaste mouvement de grève, de blocage et d'occupation des espaces publics et de travail.

Or, les bases syndicales se construisent et se renforcent dans la lutte. Et, à une époque où la conscience de classe s'est diluée dans le marais de l'individualisme et la quête du parvenir, cette lutte est, d'abord, corporative. C'est un fait : quand la culture syndicale est inexistante, on mobilise beaucoup plus facilement ses collègues autour d'une augmentation de salaire ou d'une amélioration des conditions de travail que contre un projet de loi dont on ne mesure pas dans l'immédiat les enjeux et les impacts. En parallèle de ces mobilisations à l'échelle de l'entreprise ou d'un groupe, les luttes autour des accords et des conventions de branche ont une importance toute particulière. D'abord parce que la conclusion de ces textes contractuels aide directement l'implantation syndicale et les luttes d'entreprise, ensuite parce que cette échelle de la lutte syndicale est un peu l'antichambre de l'interprofessionnalisme, puisqu'elle convoque déjà des salariés d'entreprises, de métiers et de catégories diverses chez qui elle peut favoriser l'émergence d'une « conscience d'industrie », premier pas vers la conscience de classe.

Ce sont dans ces mobilisations aux revendications pas toujours très ambitieuses et jamais authentiquement révolutionnaires que peuvent se créer des liens entre salariés, liens desquels peut surgir un début de conscience de classe, du moins d'un constat de partager les mêmes intérêts face à l'employeur et ses relais. C'est en leur sein également que les salariés peuvent rencontrer, développer et enrichir une culture syndicale jusque-là inconnue et se former comme militants ou, au moins, comme travailleurs conscients de leurs droits. En cela, une augmentation de salaire, une baisse du temps de travail, la réintégration d'un collègue licencié sont autant de petites victoires qui, comme l'écrivait Emile Pouget en 1904, constituent « une diminution des privilèges capitalistes » tout en ouvrant « la voie à des revendications de plus grande amplitude ». En montrant que la lutte peut souvent payer, que le combat syndical peut être autre chose qu'une défaite, qu'il est à même d'aboutir à des résultats concrets dont les bénéfices sont immédiats et tangibles, que l'on peut ne pas être seul face à la toute-puissance affichée de sa direction, les luttes syndicales corporatives cultivent l'antagonisme de classe et le désir de reprendre en mains un quotidien volé et aliéné. Par leurs conquêtes, elles maintiennent l'espoir, voire le font naître ou le renforcent, là où les mouvements sociaux interprofessionnels cultivent l'échec depuis quelques années.

Le développement et le renforcement de l'implantation syndicale dans les entreprises sont d'autant plus urgents aujourd'hui que le renversement de la hiérarchie des normes entériné par la loi Travail va pousser nombre d'employeurs à renégocier à l'échelle de leur entreprise tout ce qui, dans les accords de branche, ne leur

convient pas. Si, face à eux, il n'y a que des salariés inorganisés et isolés, nul doute qu'ils en profiteront pour imposer des conditions de travail beaucoup plus dures, flexibles et précaires. Dans les prochaines années, l'enjeu va donc être essentiel et, si le syndicalisme de classe ne parvient pas à renforcer sa présence, il est fort probable qu'il soit vite neutralisé. Mais cela ne doit pas être le prétexte à un repli sur l'entreprise, d'autant que maintenir ou développer un rapport de force conséquent au niveau des branches pourra permettre de sanctuariser les points forts de nos conventions collectives et des accords de branche.

Éviter le piège DU CORPORATISME

Pour autant, il est tout aussi évident que la question sociale ne saurait trouver de réponse définitive et sérieuse dans les luttes syndicales corporatives, les espoirs d'une émancipation intégrale ne résidant que dans l'abolition des classes sociales par l'expropriation du capital et la destruction de l'Etat Et, en se concentrant sur les luttes corporatives, le risque peut être grand de finir par sombrer dans le corporatisme exclusif, traduction syndicale de l'individualisme sociétal qui voudrait tout sacrifier à la satisfaction des intérêts d'un groupe de travailleurs, y compris ceux des autres travailleurs - par exemple quand, dans un quotidien national, un syndicat de journalistes dénonce les salaires prétendus trop élevés des ouvriers du Livre... Le corporatisme nie la conscience de classe, qu'il remplace par la conscience du métier ou de l'entreprise, et condamne toute perspective de renversement radical de la société capitaliste. Il se contente de travailler à aménager une place un peu plus douillette aux travailleuses et travailleurs qu'il dit représenter spécifiquement, souvent au détriment des autres, qu'il a peu de scrupules à écraser.

Pour éviter ce piège, les syndicats se sont depuis longtemps constitués en unions, fédérations et confédération et, surtout, se sont dotés de structures interprofessionnelles à base géographique - unions locales et départementales - qui favorisent la rencontre et les échanges entre travailleuses et travailleurs d'entreprises, de métiers et de branches industrielles différents - ce qui, à mon sens, en fait les principaux creusets de la révolution sociale. Certaines de ces structures sont aujourd'hui très actives et dynamiques, quand d'autres sommeillent dans des locaux désertés : dans les deux cas, il est important de les investir et de les renforcer, car c'est en leur sein que peuvent se construire les dynamiques interprofessionnelles les plus sérieuses et les plus saines, car élaborées à la base. Les syndicats doivent faire le choix de maintenir des relations étroites, faites d'informations et d'investissement militant, avec les unions locales et départementales, pour y bâtir des solidarités agissantes au quotidien, aussi bien dans le cadre de luttes corporatives que de mouvements sociaux nationaux. Cet interprofessionnalisme-là - syndical, donc - me semble être le plus conséquent, le plus à même de porter des fruits, car produit à partir de structures de lutte actives qui, outre leur capacité militante, constituent autant de relais directs, à la base, des initiatives prises dans le cadre d'une dynamique interprofessionnelle. L'interprofessionnalisme est avant tout une dynamique de réseau, et, en cela, c'est la puissance et la vitalité de ses composantes - les syndicats - qui détermineront sa capacité à s'incarner dans les luttes. Et c'est dans les combats corporatifs que se forment et se travaillent cette puissance et cette vitalité.

Guillaume Goutte

Le Monde libertaire n° 1781,

15 septembre 2016.

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



Guillaume Goute
Vive la syndicale
Pour un front unique des exploités
2018

fr.theanarchistlibrary.org